

Orientations stratégiques du CMTCA

2021-2024

Vision 2024

D'ici 2024, nous serons un organisme d'agrément durable et efficace; tous les intervenants reconnaîtront que nous offrons un processus d'agrément à l'appui des programmes de formation et améliorons la qualité de l'enseignement de la massothérapie partout au pays.

Les deux domaines d'intérêt stratégique suivants nous permettent d'atteindre cet objectif :

1. **Agrément efficace**
2. **Durabilité**

Nous...

Nous continuerons d'appuyer l'**agrément efficace** des manières suivantes :

- en soutenant les programmes de formation en massothérapie tout au long de l'agrément afin d'offrir une expérience positive et simplifiée;
- en assurant la qualité des méthodes d'évaluation;
- en faisant mieux connaître les avantages de l'agrément afin de soutenir les programmes agréés et d'intégrer de nouveaux programmes;
- en exécutant un processus de révision des normes d'agrément.

Nous améliorerons la **durabilité** du programme d'agrément des manières suivantes :

- en recherchant des sources de financement;
- en renouvelant les accords existants;
- en favorisant l'accès à l'agrément de la formation en massothérapie pour tous les programmes canadiens;
- en soutenant la mobilisation de la profession dans l'ensemble des provinces et des territoires;

Notre vision

Inspirer l'excellence dans le domaine de la massothérapie

Notre mission

Le Conseil canadien de l'agrément des programmes de massothérapie (CMTCA) est un organisme indépendant qui reconnaît officiellement, par le biais de l'agrément, les programmes de formation en massothérapie au Canada.



- en sensibilisant davantage le public à l'agrément;
- en intégrant de nouveaux volets d'agrément.

Par conséquent...

- Une formation cohérente et de grande qualité en massothérapie est offerte partout au Canada.
- Un service adapté et centré sur le client est offert à tous les clients de l'agrément.
- Les diplômés des programmes agréés par le CMTCA sont formés pour être bienveillants, engagés et compétents, et ils accèdent à la profession en étant prêts à fournir des services de santé sécuritaires, professionnels et de qualité.
- Le public comprend en quoi l'agrément des programmes de formation en massothérapie contribue à la sécurité et à la qualité des soins de santé.